

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 13 mars 2017, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 13 MARS 2017 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée de février 2017

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 13 février, 20 h 00

2 Assemblée du 13 mars 2017

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

3.1 Conseil municipal

- 3.1.1 Demande de commandite de divers organismes

3.2 Gestion financière et administrative

- 3.2.1 Adoption du Règlement d'emprunt numéro 813-17 pour la réfection des rues Principales, Saint-Georges, Saint-Hubert, Saint-Joseph et Saint-Jean

3.2.2 Avis de motion – Règlements uniformisés de la MRC de Rouville

- Règlement modifiant le règlement numéro 660-08 concernant la circulation et stationnement
- Règlement modifiant le règlement numéro 659-08 concernant les animaux
- Règlement modifiant le règlement numéro 664-08 concernant la paix et le bon ordre

4 Sécurité publique

4.1 Service des Incendies

- 4.1.1 Rapports d'événements

- 4.1.2 Installation système de surveillance par caméras

5 Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

- 5.1.1 Travaux récurrents : fauchage des abords de chemin, abat-poussière, nivelage des rues, Débroussaillage des fossés, balayage de rue et nettoyage des puisards

- 5.1.2 Demande d'acquisition d'emprise à la Commission scolaire des Hautes-Rivières

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
 - 6.1.1 Achat d'une deuxième pompe doseuse de chlore au réservoir d'eau potable
 - 6.1.2 Adoption du règlement 817-17 décrétant la tarification des travaux réalisés dans le cours d'eau Nadeau Branche 2 et 6, 2^e répartition
 - 6.1.3 Point retiré
 - 6.1.4 Point retiré
 - 6.1.5 Branchement à l'aqueduc pour fin agricole – Verger Barber inc. Lot 3 517 691
 - 6.1.6 Proposition de dérogation – Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Demande d'autorisation – Agrandissement du camping Mon Repos
 - 7.1.2 Adoption du deuxième projet du Règlement numéro 810-16 modifiant le règlement de zonage Numéro 617-05 concernant l'implantation des piscines résidentielles
 - 7.1.3 Adoption du Règlement numéro 804-16 amendant le règlement constituant le plan d'urbanisme révisé numéro 616-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien
 - 7.1.4 Adoption du Règlement numéro 805-16 amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien
 - 7.1.5 Adoption du Règlement numéro 806-16 amendant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien
 - 7.1.6 Adoption du Règlement numéro 807-16 amendant le règlement de construction numéro 619-05 et ses amendements de la municipalité d'Ange-Gardien
 - 7.1.7 Adoption du Règlement numéro 808-16 amendant le règlement des permis et certificats Numéro 620-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien
 - 7.1.8 Avis de motion – Règlement sur l'épandage pour l'année 2017
 - 7.1.9 Approbation en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration Architecturale (P.I.I.A) – Construction de 10 habitations jumelées

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Programme aide financière entretien de la route verte 2017-2018
 - 8.1.2 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux
 - 8.1.3 Demande de subvention au Mouvement national
 - 8.1.4 Contribution de la Friperie au camp de jour
 - 8.1.5 Demande pour Demi-Marathon en 2018
 - 8.1.6 Utilisation des terrains de F. Ménard pour soccer

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1.1 Demande de cession de terrain (Mélanie Fournier)
- 9.1.2 Regroupement des Offices d'habitation – Projet de loi 83
- 9.1.3 Demande au Fonds AgriEsprit de la Fac

Correspondance

- Co-1 Mutuelle des municipalités du Québec – Suivi de réclamation Ferme B.D.R.
- Co-2 Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne annuelle
- Co-3 MAMOT – Subvention dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et traitement des eaux usées
- Co-4 Développement économique Canada – Suivi aide financière programme (PIC 150)
- Co-5 OBV Yamaska – Assemblée générale annuelle
- Co-6 Participation au mouvement « Faites briller en bleu » pour l'autisme
- Co-7 MRC de Rouville – Entrée en vigueur du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020
- Co-8 MAMOT – Suivi pour étude d'opportunité en sécurité incendie
- Co-9 Municipalité de St-Alphonse-de-Granby – Projet de règlement Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- Co-10 Cégep de Granby – Lettre de remerciements
- Co-11 Ministre des Finances – Suivi appui au Regroupement pour un Québec en santé
- Co-12 Député Pierre Breton – Programme d'infrastructures municipales
- Co-13 Municipalité de Mc Masterville – Invitation 100^e anniversaire
- Co-14 Lettre de M. Jean-Paul Robitaille (Contestation facture cours d'eau)
- Co-15 MRC de Rouville – 2^e versement Pavage/asphaltage de la piste cyclable La Montérégiade

RÉSOLUTION 03-055-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-056-17

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Déboursés directs : 50,00 \$
- Fournisseurs : 272 109,73 \$
- Salaires : 41 975,49 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 03-057-17
DEMANDE DE COMMANDITES**

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- Cégep de Granby, soins infirmiers : Offrir une bourse de 50 \$ à une étudiante de 1^{ère} année, une bourse de 100 \$ à une étudiante de 2^e année et une bourse de 100 \$ pour une étudiante de 3^e année, dans le cadre du Gala du mois de mai prochain récompensant la persévérance d'étudiants provenant de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-058-17
ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 813-17 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 6 460 700 \$ ET UN EMPRUNT DE 6 000 700 \$ POUR LA RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE, SAINT-GEORGES, SAINT-HUBERT, SAINT-JOSEPH ET SAINT-JEAN**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le règlement d'emprunt numéro 813-17 décrétant une dépense de 6 460 700 \$ et un emprunt de 6 000 700 \$ pour la réfection des rues Principale, Saint-Georges, Saint-Hubert, Saint-Joseph et Saint-Jean.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

**RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS DE LA MRC DE ROUVILLE - AVIS DE MOTION –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 660-08 CONCERNANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

M. Benoit Pepin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 659-08
CONCERNANT LES ANIMAUX**

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 659-08 concernant les animaux.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 664-08
CONCERNANT LA PAIX ET LE BON ORDRE**

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 664-08 concernant la paix et le bon ordre

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 03-059-17
INSTALLATION SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRAS**

Considérant le rapport préparé par Monsieur Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiment relatif à l'installation d'un système de surveillance par caméras à l'hôtel de ville, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter l'offre de services reçue le 2 mars 2017 de la compagnie Sécur-Icare au montant de 13 582 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 03-060-17
TRAVAUX RÉCURRENTS : FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMIN, ABAT-
POUSSIÈRE, NIVELAGE DES RUES, DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS, BALAYAGE
DES RUES ET NETTOYAGE DES PUISARD**

Considérant le rapport relatif aux travaux de voirie récurrents, préparé par monsieur Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiments;

Considérant les offres de services reçues, pour lesdits travaux, en conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- D'accorder le contrat du fauchage des abords de chemins à André Paris inc., au montant de 2 990 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 14 février 2017;

- D'accorder le contrat d'épandage d'abat poussière à l'entreprise Bourget au montant de 2 274,24 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 13 février 2017;
- D'accorder le contrat de nettoyage des puisards à Enviro 5, au taux horaire, pour un coût approximatif de 5 187,30 \$, taxes incluses, telle l'offre de services du 14 février 2017;
- D'accorder le contrat de débroussaillage des fossés à André Paris inc. pour le montant de 2 925 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 14 février 2017;
- D'accorder le nivelage du rang Saint-Charles, la rue Gauvin et le chemin de la Station à l'entreprise Lacaille & Vincelette au montant de 2 100 \$, plus taxes pour un maximum de 12 heures, telle l'offre de services du 14 février 2017;
- D'accorder le contrat de balayage des rues à l'entreprise Balayage Rive-Sud au taux horaire de 94,28 \$, taxes incluses, telle l'offre de services du 13 février 2017;

Il est également résolu d'affecter aux travaux de balayage, les sommes provenant du fonds de carrière, proportionnelles au coût du balayage du tronçon composé des rues Saint-Georges et Principale situé entre la Carrière et la Route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-061-17

DEMANDE D'ACQUISITION D'EMPRISE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien prévoit réaliser d'importants travaux d'infrastructures au courant de l'année 2017, notamment sur les rues Saint-Jean et Saint-Joseph;

Considérant que certains ouvrages réalisés dans le cadre desdits travaux empièteront sur la propriété de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est-à-dire en façade de l'école Jean-XXIII;

Considérant que la Municipalité souhaite éliminer la majeure partie des espaces de stationnements en façade de l'école Jean-XXIII et de les repositionner ailleurs afin de rendre le secteur aux abords de l'école beaucoup plus sécuritaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de demander à la Commission scolaire des Hautes-Rivières d'autoriser la Municipalité à procéder à des travaux sur sa propriété ainsi que la signature de servitudes et/ou de cession pour certains ouvrages qui se feront sur ladite propriété.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-062-17

ACHAT D'UNE DEUXIÈME POMPE DOSEUSE DE CHLORE AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser l'achat d'une deuxième pompe doseuse de chlore auprès du plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Provan, au montant de 1 356,71 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-063-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 817-17 POUR LA TARIFICATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU NADEAU BRANCHES 2 ET 6, 2^E RÉPARTITION

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 817-17 pour la tarification des travaux réalisés dans le cours d'eau Nadeau branches 2 et 6, 2^e répartition.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

POINT 6.1.3

Point retiré.

POINT 6.1.4

Point retiré.

RÉSOLUTION 03-064-17

BRANCHEMENT À L'AQUEDUC POUR FINS AGRICOLES – LOT 3 517 691

Considérant la demande d'un branchement de 2 pouces au réseau d'aqueduc sur la conduite d'alimentation entre la Ville de Farnham et la station-réservoir d'Ange-Gardien, pour fins agricoles sur le lot 3 517 691 du Verger Barber inc.;

Considérant l'étude réalisée par la firme EXP selon laquelle un tel branchement aurait un impact notable sur le débit et la pression disponibles à la station-réservoir d'Ange-Gardien;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de refuser ladite demande de branchement, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité.

RÉSOLUTION 03-065-17

DEMANDE D'AUTORISATION – AGRANDISSEMENT DU CAMPING MON REPOS

Considérant que le camping Mon Repos, situé au 430, rang Saint-Georges sur les lots 3519337, 3519342, 3519343, 3519347, 3519350, 3519351 et 4658187, s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'obtenir une autorisation pour l'utilisation à des fins autres qu'agricoles;

Considérant que la demande concerne la modification de la demande initiale pour laquelle la municipalité a adopté la résolution numéro 07-197-16 le 11 juillet 2016 afin d'appuyer la demande;

Considérant que le projet d'agrandissement est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que le projet d'agrandissement n'a pas d'impact négatif sur la pratique de l'agriculture;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la LPTAA sont respectés;

Considérant que le terrain de camping est en opération depuis 1968 sur une superficie de 26,24 ha et que l'agrandissement y sera adjacent;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie, avec ses modifications, la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles du camping Mon Repos présentée par ce dernier à la CPTAQ, sur une superficie de 8,68 hectares.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-066-17

ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 810-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT L'IMPLANTATION DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le deuxième projet du Règlement numéro 810-16 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant l'implantation des piscines résidentielles

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-067-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 804-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT CONSTITUANT LE PLAN D'URBANISME RÉVISÉ NUMÉRO 616-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIN

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le Règlement numéro 804-16 amendant le règlement constituant le plan d'urbanisme révisé numéro 616-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-068-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 805-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le règlement numéro 805-16 amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-069-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 806-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 618-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le règlement numéro 806-16 amendant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-070-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 807-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 619-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le Règlement numéro 807-16 amendant le règlement de construction numéro 619-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-071-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 808-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 620-05 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le Règlement numéro 808-16 amendant le règlement des permis et certificats numéro 620-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2017

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur l'épandage pour l'année 2017.

RÉSOLUTION 03-072-17

APPROBATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION DE 10 HABITATIONS JUMELÉES

Considérant que le promoteur du projet de construction sur le lot 3 517 774 s'adresse à la municipalité pour obtenir des permis pour 10 habitations jumelées;

Considérant que des plans déposés ont été approuvés, le 20 février 2017, par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la construction desdites habitations;

Considérant que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement, soit ceux relatifs à l'implantation, l'architecture et l'aménagement extérieur;

Considérant que les membres du comité recommandent au conseil municipal d'approuver ces plans;

Considérant que les membres du comité recommandent aussi au conseil :

- d'approuver l'aménagement des haies végétales entre les bâtiments;
- Que l'aménagement paysager et le pavage des entrées des bâtiments en façade de la rue Principale soient terminés avant l'échéance du ou des permis de construction;

Considérant qu'à la demande des membres du conseil, le promoteur dudit projet a déposé des plans modifiés, le 10 mars 2017, apportant des variantes au niveau des pentes de toit, des couleurs et de la disposition des matériaux pour que les cinq bâtiments soient différents;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu :

- d'approuver les plans de construction, du 10 mars 2017 des 10 habitations jumelées;
- d'approuver l'aménagement de haies végétales entre les bâtiments;
- Que l'aménagement paysager et le pavage des entrées des bâtiments en façade de la rue Principale soient terminés avant l'échéance du ou des permis de construction.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-073-17

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE 2017-2018

Considérant que le bilan du Comité Pro-Piste pour l'entretien 2017-2018 de la piste cyclable *La Montérégiade* a été déposé;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien transmette le rapport au ministère des Transports afin d'obtenir une subvention relative à l'entretien de ladite piste et confirme sa participation financière de 18 442,38 \$ pour la saison 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-074-17

DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

Considérant l'organisation de nombreuses activités estivales par le comité des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et la nécessité de se procurer les permis de réunions requis;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser l'agente de communication et adjointe aux loisirs, Madame Annie Lévesque à :

- Demander les permis de réunions requis à la Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, les documents relatifs;
- À verser les montants nécessaires à titre de coûts des permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-075-17

DEMANDE DE SUBVENTION AU MOUVEMENT NATIONAL

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, à présenter une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour la Fête nationale 2017 et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-076-17
CONTRIBUTION DE LA FRIPERIE DE L'ANGE

Considérant que la Friperie de l'Ange donne chaque année des sommes visant à défrayer une partie des coûts relatifs à l'accompagnement d'enfants ayant des besoins particuliers fréquentant le camp de jour de la Municipalité et qu'elle a confirmé sa contribution pour 2017, fixée à ces fins à 2 000 \$;

Considérant que la Friperie de l'Ange, par son conseil d'administration, a décidé de renforcer son positionnement en faveur de l'aide à l'enfance en versant 6 000 \$, à la Municipalité afin que cette dernière puisse offrir aux enfants d'Ange-Gardien fréquentant le camp de jour municipal à l'été 2017, deux sorties gratuites ainsi que des collations santé quotidiennes;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adresser de sincères remerciements à la Friperie de l'Ange.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-077-17
DEMANDE DES COURSES GOURMANDES POUR DEMI-MARATHON EN 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser les Courses Gourmandes à tenir le Demi-Marathon des Glaces le dimanche 18 février 2018, et d'autoriser le maire et la directrice générale à convenir des modalités de l'évènement quant à l'utilisation du gymnase, des ressources et des sommes minimales à verser par les Courses Gourmandes à un organisme choisi par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-078-17
UTILISATION DES TERRAINS DE F. MÉNARD POUR SOCCER

Considérant que la Municipalité projette la construction de jeux d'eau sur les terrains servant pour les parties de soccer;

Considérant que l'entreprise F. Ménard a offert un terrain d'une superficie de 13 000 mètres carrés sur les lots 3 519 312, 3 519 313 et 3 519 316 à la Municipalité d'Ange-Gardien pour des fins récréatives et sportives;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil municipal autorise, M. le maire suppléant, Rhéal Grenier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, à signer, pour et au nom de la municipalité une entente avec l'entreprise F. Ménard concernant l'utilisation dudit terrain pour la somme symbolique de un

dollars.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 03-079-17

DEMANDE DE CESSION DE TERRAIN VOLDEX S.E.N.C. DAVID ARÈS

Considérant la demande adressée à la Municipalité par Mme Mélanie Fournier, concernant le lot 3 518 276 appartenant à la municipalité;

Considérant que ledit lot, servant d'emprise de chemin public pouvait être cédé en partie au propriétaire contigue, Voldex s.e.n.c., afin que ce dernier puisse faire une utilisation optimale de son terrain;

Considérant que le cours d'eau du Village traverse également le terrain de Voldex s.e.n.c. et qu'il est canalisé en grande partie en avant;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien :

- Est en faveur de la cession d'une partie du lot 3 518 276 à Voldex s.e.n.c. ayant pour but l'utilisation optimale du terrain appartenant à cette dernière et dont le coût sera fixé ultérieurement;
- Appuie une demande d'autorisation à être adressé à la MRC de Rouville et/ou au MDDELCC visant à canaliser une partie du cours d'eau du Village traversant le terrain appartenant à Voldex s.e.n.c., lot 3 517 594.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-080-17

REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION – PROJET DE LOI 83

Considérant que suite au projet de loi 83, l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien, désire se regrouper avec l'Office municipal de Granby et de Waterloo;

Considérant que les offices municipaux d'habitation souhaite présenter, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance d'une entente de regroupement;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que le conseil municipal de la Municipalité d'Ange-Gardien est favorable à un regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien, avec ceux des villes de Granby et de Waterloo, et que les termes et conditions d'un projet d'entente de regroupement seront considéré ultérieurement

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-081-17
DEMANDE AU FONDS AGRIESPRIT DE LA FAC

Considérant que le fonds AgriEsprit de la Financière Agricole Canada (FAC) a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales;

Considérant que le nouvel appel de projet lancé par la FAC, le 13 mars 2017, vise à soutenir des projets par une contribution financière pouvant varier de 5 000 \$ à 25 000 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de déposer une demande de contribution financière au Fonds AgriEsprit pour le projet d'aménagement d'un parc et de jeux d'eau et d'autoriser la directrice générale, Madame Brigitte Vachon, à signer tous les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-082-17
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière